

l<sup>st</sup> Floor, Wing A, Even Business Park, Airport North Road P.O. Box 72872-00200

> Email: info@afub-uafa.org Web: www.afub-uafa.org

> > Tel:+254 773 772 707

Nairobi, Kenya

## Notification de la 10ème Assemblée Générale de l'UAFA

La présent notification annonce l'accueil de la 10ème Assemblée Générale de l'UAFA conformément à :

- 1. Constitution de l'UAFA.
- 2. Statuts d'enregistrement de l'UAFA en tant qu'ONGI et reconnaissance semiconsulaire auprès du gouvernement du Kenya.

La 10ème Assemblée Générale de l'Union Africaine des Aveugles (UAFA) est prévue en octobre du **27 au 30 octobre 2023**, à X Hôtel en ville ou **Rabat, Maroc.** 

Tous les pays membres cotisants d'Afrique sont invités à la 10e Assemblée générale. Chaque pays membre est éligible pour envoyer deux délégués :

- 1. Au moins un délégué doit être aveugle ou malvoyant.
- 2. Au moins un délégué doit être une femme ou un jeune. Si un seul délégué est présent, le vote de l'autre délégué passera automatiquement au seul délégué
- 3. Une confirmation écrite des délégués doit être envoyée au secrétariat de l'UAFA avant le 31 aout 2023.
- 4. Le 8ème Forum des femmes de l'UAFA se tiendra le 28 octobre 2023 de 14h00 à
- 5. Le Forum du Comité des jeunes de l'UAFA se tiendra le 28 octobre 2023 de 14h00 à 17h00.
- 6. Toutes les régions tiendront leurs assemblées régionales le 28 octobre 2023 de 9h00 à 13h00 avant l'AG de l'UAFA et éliront leur directeur régional et leur directeur régional adjoint. Les régions devraient envisager l'inclusion des femmes et des jeunes dans leurs structures régionales.
- 7. Tous les pays membres doivent payer les frais d'adhésion avant le 31 juillet afin d'être qualifiés pour la 10e UAFA AG.
- 8. Tout amendement constitutionnel doit être transmis par écrit conformément aux dispositions de la constitution avant le 31 aout 2023 au Secrétariat de l'UAFA.

#### Ordre du jour :

Dates: 27 au 30 octobre 2023

Lieu: hôtel X Rabat au Maroc

Horaire : de 9h00 à 17h30 avec des pauses café et des déjeuners.

#### Programme provisoire de la 10ème Assemblée Générale de l'UAFA

## Premier jour : Vendredi, le 27 octobre 2023

- 1. Inscription des Participants à la 10ème AG d'UAFA.
- 2. Dernière réunion du Conseil d'administration sortant.
- 3. Cérémonie d'ouverture
- 3.1. Discours de bienvenue : Représentant de l'OAPAM, Représentant régional Afrique du Nord de l'UAFA ;
- 3.2. Président de l'UAFA, Membre du Gouvernement du Maroc ;
- 3.3. Exposition de la culture du Maroc et plus encore.
- 3.4. Dîner et fin de cérémonie.

#### Deuxième jour : Samedi, le 28 octobre 2023

- 1. Tenir les 5 réunions régionales de <u>l'UAFA</u> (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique Centrale, Afrique australe)
- 2. Tenir le forum des jeunes de l'UAFA;
- 3. Tenir le Forum des femmes de l'UAFA;

# Du 29 au 30 octobre 2023

- 1. Bienvenue.
- 2. Appel nominal
  - 2.1. Confirmation des délégués.
  - 2.2. Confirmation des membres votants.
- 2.3. Remerciements aux partenaires de développement internationaux et aux invités spéciaux.
- 3. Excuses.
  - 3.1. Messages de solidarité.
  - 3.2. Notification et programme de la 10e Assemblée générale.
- 4. Procès-verbal de la 9ème Assemblée Générale.
  - 4.1. Amendements.
  - 4.2. Adoption.

- 4.3. Questions soulevées.
- 5. Discours présidentiel et rapport quadriennal
- 6. Présentation du rapport financier quadriennal par le trésorier
- 7. Discussion des rapports.
- 8. Adoption des rapports.
- 9. Approbation des nouvelles politiques et stratégies développées par l'UAFA.
- 10. Questions constitutionnelles.
- 11. Élection des membres du bureau.
  - 11.1. Présentation des agents électoraux.
- 11.2. Confirmation des nouveaux représentants régionaux élus, présidents des jeunes et des femmes.
  - 11.2.1. Responsable Régional : Afrique du Nord
  - 11.2.2. Responsable Régional : Afrique de l'Ouest
  - 11.2.3. Responsable régional : Afrique de l'Est
  - 11.2.4. Responsable Régional : Afrique Centrale
  - 11.2.5. Responsable régional : Afrique australe
  - 11.2.6. Président : Comité des femmes
  - 11.2.7. Président : Comité des jeunes.
- 11.2.8. Le trésorier honoraire de l'UAFA sera nommé par le nouveau bureau exécutif de l'UAFA lors de sa 1ère réunion.
  - 11.3. Élection du président et du vice-président de l'UAFA.
  - 11.4. Confirmation du nouveau Bureau exécutif de l'UAFA.
  - 11.5. Discours du nouveau président élu de l'UAFA.
- 12. Toute autre question pertinente pour la 10e Assemblée générale.
- 13. Un discours de remerciements
- 14. Clôture de la 10ème Assemblée Générale.

Fait à Nairobi, le 27 juillet 2023.

Secrétariat de l'UAFA